

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Protection sociale, droits sociaux (France) > Salaire (France) > **Les financiers veulent baisser les salaires d'un tiers !**

Campagne emploi

## **Les financiers veulent baisser les salaires d'un tiers !**

lundi 18 mars 2013, par [LE JEANNIC Joël](#) (Date de rédaction antérieure : 7 mars 2013).

**Dans une interview donnée fin janvier au site *Huffington Post*, le « Monsieur Europe » de la célèbre banque Goldman Sachs a donné son avis sur la situation française. Il assure qu'« il faudrait s'appuyer sur une baisse des salaires générale, afin de regagner de la compétitivité. On estime que la France devrait réduire sa moyenne salariale d'environ un tiers »...**

Cet économiste donne le ton de l'offensive capitaliste en Europe. Cela a commencé par la Grèce, faisant passer le salaire moyen de 1 200 à 800 euros par mois. Tiens, là aussi cela fait un tiers ! Au Portugal, le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les cotisations sociales sont passées de 11 à 18 %, ce qui a entraîné une baisse des salaires de 7 %. Les fonctionnaires, eux, ont perdu leurs 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> mois.

Dans l'État espagnol, où le salaire ouvrier moyen était à 1 000 euros, le salaire moyen réel a baissé en 2011 de 3,2 %, accentuant la tendance commencée l'année précédente (- 1,6 %). En quelques années, c'est une baisse de 10 % des salaires, et ce n'est pas fini, en témoigne la grève chez Iberia, contre un plan de licenciements et une nouvelle baisse des salaires.

Ils n'en ont jamais assez !

En France, jusque récemment, la baisse des salaires s'opérait par plusieurs moyens :

- des contrats à temps partiel à la place d'un emploi à temps plein, pour le même travail (à l'image des caissières d'hypermarché qu'on ne fait pas travailler pendant les heures creuses...),
- une hausse du temps de travail pour le même salaire (mise en place de forfaits horaires, suppression de pauses payées...),
- des stagiaires que l'on fait travailler gratuitement en leur faisant miroiter une éventuelle embauche,
- le déplacement des emplois de grandes entreprises statutaires vers des entreprises de sous-traitance bien moins payés,
- le blocage des salaires face à l'inflation (le point d'indice des fonctionnaires n'a pas augmenté depuis 2010 et dans de nombreuses entreprises privées la tendance est aussi au blocage, avec une inflation qui tourne entre 1,5 et 2 % par an...).

Mais les capitalistes sont toujours plus gourmands, car la crise spéculative réclame du « vrai argent ». Ils exigent une baisse des salaires par :

- de nouveaux impôts et taxes redistribués en cadeaux aux entreprises,
- la non-indexation des retraites sur l'inflation, et la baisse des cotisations patronales,
- la baisse des allocations chômage (plafonnement des allocations, dégressivité...).

L'accord national interprofessionnel (ANI) leur permet de franchir une nouvelle étape. Il offre la possibilité de baisser les salaires pour deux ans, à condition d'avoir un accord syndical majoritaire dans le cadre des fameux accords de maintien dans l'emploi (article 14). Quand on voit qu'un syndicat comme la CFDT pense que les salaires trop élevés sont un frein aux embauches, le pire est à venir... Il faut faire échec à cette nouvelle attaque et se battre pour des hausses générales de salaire !

**Joël Le Jeannic**

---

**P.-S.**

\* Publié dans : Hebdo Tout est à nous ! 185 (07/03/13).